

Droits populaires : atteindre les pouvoirs au cœur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 619

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Atteindre les pouvoirs au cœur

Depuis la fin de la guerre la participation des citoyens aux élections et votations est en baisse constante; avec des exceptions selon les lieux et les objets débattus, mais qui ne font que confirmer une tendance générale. La passivité du peuple suisse est devenue le leitmotiv des commentateurs et l'objet de lamentations rituelles de la part des hommes politiques.

Pourtant depuis une quinzaine d'années, l'activité politique en Suisse ne fait que croître. On ne pense pas tant au marathon continu des parlementaires ou à l'ubiquité des magistrats, passant d'un dossier à une inauguration, d'une séance à un discours télévisé, mais à cette multiplicité d'actions de groupes plus ou moins organisés, qui choisissent — ont-ils le choix? — des formes d'expression non conventionnelles, non prévues dans l'arsenal des instruments démocratiques traditionnels.

Conditions de travail, logement, écologie, chômage, prix agricoles, événements internationaux, il y a peu de domaines qui n'ont pas donné lieu à manifestations, occupations, grèves, et parfois même à des actions violentes. Ce tableau qui contredit l'image d'une Suisse repue et somnolente a été brossé par une équipe de chercheurs zurichois en dépouillant la presse depuis 1945¹. Impressionnant.

FAIRE LA DÉCISION

On peut s'interroger sur les raisons de cette évolution, qui traduit sans conteste une perte de confiance dans des institutions peu aptes à répondre rapidement aux sollicitations dont elles sont l'objet. Si les pouvoirs n'agissent pas, il faut donc les faire réagir...

Se pose alors la question du comment. Avec les moyens conventionnels — élections, votations — pas de problème; la réponse est préexistante, les

règles du jeu sont codifiées: c'est la majorité qui l'emporte. Rien de tel pour une manifestation ou une autre forme d'action-pirate. Là, le résultat est plus imprévisible. Le pouvoir contesté va-t-il céder? Tout dépend du rapport de forces qui peut s'établir; ni le nombre de participants, ni la durée de l'action, ni la vigueur des slogans ne peuvent suffire à faire la décision, si des intérêts vitaux de l'adversaire ne sont pas touchés.

LES VRAIS RESPONSABLES

C'est ce que Saul Alinsky² a compris. Cet animateur social américain, aujourd'hui disparu, a, sa vie durant, organisé les habitants des taudis et les minorités pour la défense de leurs droits élémentaires, plaçant au-dessus de tout l'objectif à atteindre. Pas de rêveries, mais des actions concrètes susceptibles d'atteindre les pouvoirs au cœur, donc une action sur les vrais responsables du problème, le développement d'un conflit pour imposer la négociation et le compromis.

Le service de voirie est-il insuffisant et les réclamations sans effet? Les habitants déposent leurs ordures devant la porte du municipal responsable. Les conditions d'hygiène lamentables? C'est un lâcher de rats dans l'enceinte du Conseil de ville. Un grand magasin pratique la ségrégation raciale à l'embauche? Plusieurs centaines de Noirs passent des commandes par correspondance, qu'ils retournent à l'expéditeur deux jours plus tard, paralysant l'activité de l'entreprise. Les loyers d'un taudis sont prohibitifs? Les locataires noirs manifestent devant la villa du propriétaire jusqu'à ce que les voisins, ulcérés de voir la populace envahir leur quartier chic, obligent le propriétaire à céder. Ce ne sont que quelques exemples, pas transposables tels quels mais dont l'esprit peut nourrir l'action, ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Il y a quelques jours à Genève, la Fédération des associations de quartier organisait une «manif» pour protester contre les logements vides et les évacuations de squatters. Lent défilé de 200 à 300 per-

sonnes dans les rues du centre-ville, circulation bloquée à l'heure où, dans des bus bondés, les gens regagnent leur domicile; quelques sprayeurs qui profitent de l'aubaine pour étaler sur les murs leur haine des flics. Climat d'indifférence. Quel rapport entre l'objectif visé et le moyen utilisé? Pas de responsables personnalisés: les spéculateurs, c'est qui? Bref, une manif comme beaucoup d'autres où l'on déambule avec ses exigences, sans donner l'impression de vraiment vouloir se donner les moyens d'aboutir. Manif-déroulement?

Quelques jours plus tard, toujours à Genève, l'Association des habitants de la Jonction, un quartier populaire entre le Rhône et l'Arve, appelle ses membres à se rassembler devant les bureaux d'un promoteur, J.-P. Magnin, qui se refuse à vendre une parcelle à la Ville pour un espace de jeux. Dans le tract distribué, le responsable est nommé et violemment pris à partie: «un charognard» qui «s'en fout qu'une partie des habitants de la rue ne voie plus jamais le soleil, lui il a une villa»; qui «s'en fout que des gosses n'aient plus d'endroit pour jouer, lui il a son jardin».

La première manif a été couverte par la presse, la seconde ignorée. Un hasard?

Deux événements, deux manières. Alinsky ne renierait pas les habitants de la Jonction.

¹ «Politische Aktivierung in der Schweiz 1945-1978», Verlag Rüegger, Diessenhofen.

² Saul Alinsky, «Manuel de l'animateur social — une action directe non violente», Seuil, Collection Points.

DOMAINE PUBLIC

Rendez-vous au 7 janvier

Comme prévu, les fêtes de fin d'année nous imposent une semaine de répit: «Domaine Public» 620 paraîtra jeudi 7 janvier. Merci pour votre compréhension! Et encore bonnes fêtes! PS. Ce petit encadré «administratif» tient également lieu de rappel: merci encore d'entrer dans la nouvelle année «en règle» avec DP...